

MAIRIE DE GREZELS

Affaire suivie par :  
MARINI Virginie

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Dossier n° <b>DP04613024X0001</b>
Déposé le : 19/01/2024
Adresse des travaux : LES CARMASSES 46700 GREZELS

**Déclaration Préalable  
DOSSIER IRRECEVABLE**

Monsieur MARTIN Jacques  
286 impasse des Crêtes  
46700 Grézels

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande citée en objet a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car elle est **irrecevable** pour les motifs suivants :

- le projet consiste au détachement d'une parcelle provenant de la parcelle mère C 1581, et d'un rattachement de la nouvelle parcelle créée à la parcelle C 1611.
- ce projet ne nécessite pas de Déclaration Préalable de division en vue de construire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

GREZELS, le 29 janvier 2024

Le Maire, Monsieur PEREZ Sébastien

